

CISION CODE 69
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION LE 30 SEPTEMBRE 2024 À 11 H 30

Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales

Le gouvernement du Québec accorde plus de 5,1 M\$ à Sainte-Sophie-de-Lévrard

Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 30 septembre 2024. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, le député de Nicolet-Béancour, M. Donald Martel, est fier d'annoncer qu'une somme de 5 135 200 \$ a été accordée à la Municipalité de la paroisse de Sainte-Sophie-de-Lévrard pour la conversion de l'église en centre multifonctionnel.

Les travaux de réfection et de mise aux normes comprennent, entre autres, l'agrandissement des côtés nord et sud du bâtiment sur deux niveaux, ainsi que le réaménagement de la portion existante de l'ancienne église. Les nouveaux espaces incluront notamment un hall d'entrée avec des aires d'accueil, un vestiaire, une salle mécanique et électrique, une salle de rangement, une conciergerie, une cuisine, une laverie, et une salle de toilette pour les personnes à mobilité réduite. À terme, le projet permettra de regrouper plusieurs services sous le même toit et d'en augmenter l'offre destinée à la population.

Citations :

« Cette aide financière de plus de 5 millions de dollars permettra à Sainte-Sophie-de-Lévrard de se doter d'un bâtiment multifonctionnel qui animera et dynamisera sa communauté, tout en mettant en valeur une infrastructure inscrite au cœur de son patrimoine. Je suis très fière du fait que notre gouvernement contribue à la réalisation d'initiatives comme celles-ci, qui sont porteuses de retombées pour les milieux de vie! Merci à toutes les personnes impliquées dans la concrétisation de ce beau projet. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« L'aide financière que notre gouvernement annonce permettra de concrétiser une vision rassembleuse et inclusive, et j'en suis très heureux. Je sais que pour Sainte-Sophie-de-Lévrard, il s'agit d'un projet important. Ce n'est pas tous les jours qu'on repense et transforme un lieu aussi rempli d'histoire. Je partage la fierté des gens qui ont mis sur pied ce projet, et qui y donnent vie aujourd'hui. »

Donald Martel, député de Nicolet-Béancour

« Grâce à cette réalisation d'envergure, Sainte-Sophie-de-Lévrard dispose enfin d'un centre communautaire rassembleur, inclusif et sécuritaire, répondant aux besoins des citoyennes et citoyens et des organismes locaux. Nous sommes fiers d'avoir développé ce projet de concert avec notre milieu et de bénéficier de précieux appuis financiers permettant de conserver ce bâtiment patrimonial unique, pilier de notre identité villageoise, qui soutiendra l'économie locale tout en renforçant les services de proximité. »

Jean-Guy Beaudet, maire de Sainte-Sophie-de-Lévrard

Faits saillants :

- L'aide financière provient du [Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales \(PRACIM\)](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\) 2024-2034](#). Celui-ci prévoit des investissements de plus de 7,1 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Le PRACIM vise à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux. Il prévoit notamment une majoration de l'aide financière pour les municipalités de plus petite taille de même que pour celles qui se regroupent pour concrétiser des projets communs visant à offrir des services à la population.
- Soulignons que l'aide financière du MAMH comprend une bonification de 8 % du taux de base pour les coûts associés à l'agrandissement du bâtiment puisque cette portion du projet sera réalisée avec une structure principale en bois. Cette bonification découle de la mise en œuvre de la [Politique d'intégration du bois en construction](#), qui favorise l'utilisation de ce matériau en raison de ses nombreux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



x.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : **Élodie Masson**

Attachée de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
367 990-8017
Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca

Germain Drouin

Attaché de presse
Bureau du député de Nicolet-
Bécancour
819 384-9311
Germain.Drouin@assnat.qc.ca

Information : **Équipe des relations de presse**

Direction des communications
Ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746